



CENTRE EQUESTRE DE KAIRON PLAGE  
Chemin du petit Kairon  
50380 – SAINT PAIR SUR MER

Directeur Patrice COTTIN enseignant BEES1

## Fonctionnement de la rentrée 2023/2024 au centre équestre de Kairon plage.

En cette saison sportive qui s'achèvera par les jeux olympiques d'été à Paris, le sport sera au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons de belles performances aux cavaliers Français, Paralympiques et Olympiques pour l'été prochain.

### DÉROULEMENT DE LA RENTREE :

Alors que les derniers stages seront organisés en promotion du 28 août au 1er septembre, poney, chevaux et enseignants prendront quelques jours de repos du **2 au 09/09/2023**.

Cette période sera en grande partie consacrée aux inscriptions et renseignements de rentrée avec Patrice.

Vous retrouverez, Patrice, Christelle et Laurine, qui rejoint notre équipe pédagogique en apprentissage Animateur Équestre, pour vos cours habituels à partir du **lundi 11/09/2023** pour les premiers cours de la saison 2023/2024. le planning des cours est disponible sur notre site. Ce planning s'adaptera éventuellement en septembre aux nouvelles demandes et ajustements nécessaires.

Vos inscriptions seront prises au centre équestre par Patrice à compter du mercredi 1<sup>er</sup> septembre suivant le planning suivant :

- Le mercredi 06/09 de 10h à 12h et de 14h à 16h30
- Le samedi 09/09 de de 10h à 12h et de 14h à 16h30
- Les autres jours sur rendez-vous téléphonique à prendre auprès de Patrice au 06 87 08 27 17

### LES AUTRES RENDEZ-VOUS DE LA RENTREE :



Forum des Associations à Saint Pair sur Mer le samedi 02/09/2022 de 14 à 18h au gymnase Scissy, rue de la mairie



Fête du sport à Granville le dimanche 03/09/2022 de 14h à 18h30 citée des sports



Le dimanche 10/09 au CENTRE EQUESTRE DE KAIRON PLAGE, porte ouverte de 10h à 12h et de 14h à 17 h pour la « **JOURNÉE DU CHEVAL FFE** ». Ce jour-là une grande braderie de matériel d'équitation sera proposée. Les emplacements de stands seront gratuits pour tous les membres du club. Réservez dès maintenant votre place (nombre d'emplacements limités).



Nous comptons sur les cavaliers du club qui souhaitent aider à l'organisation de la « **JOURNÉE DU CHEVAL FFE** » pour recevoir les visiteurs et les convions à une réunion d'organisation le samedi 09/09/2023 à 17h. Nous présenterons également au public, notre carrousel « La Camargue » le dimanche à 11h et 15h et recrutons 4 cavaliers bénévoles de 14 ans et plus d'un niveau G3/4 minimum. La présence de tout le groupe est indispensable pour un entraînement collectif avec Patrice le mercredi 06/09/2023 et le samedi 09/09/2023 avec Christelle, de 16h à 18h environ.

### MODALITES DE RENTREE :

Toutes les modalités de rentrée, sont disponibles sur notre site : <https://kairon-equitation.ffe.com/> et en formulaire papier disponible au centre équestre de Kairon plage.

Un contrat d'inscription est à remplir par chaque cavalier en début de saison 2023/2024. Un certificat médical est à fournir pour les cavaliers pratiquant la compétition.

La licence FFE 2023 ainsi qu'une cotisation 2023 au centre équestre, sont obligatoires avec la souscription de carnet de 10 tickets, de forfaits trimestriel ou annuel ou d'un stage.

### AVANTAGES RENTREE :

Votre budget équitation va pouvoir être maîtrisé, avec trois dispositifs de réductions, qui restent valables pour la rentrée 2023/2024

Chemin du petit Kairon - Kairon plage – 50380 - Saint Pair sur Mer -  
02 33 51 21 80 et 06 87 08 27 17 - Email : [equitation.st.pair@wanadoo.fr](mailto:equitation.st.pair@wanadoo.fr)



Directeur Patrice COTTIN enseignant BEES1

Le centre équestre de Kairon plage propose une réduction en interne, pour les enfants ayant participé à un cycle scolaire « Culture cheval » en 2023, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux familles à faibles revenus (justificatif de l'avis d'imposition 2022 nécessaire).

Avec le CDE 50, le dispositif « Crinières Solidaires » est toujours d'actualité. Ce dispositif coordonné par le Comité Départemental d'équitation permet aux familles à faible revenu de bénéficier d'un accompagnement financier de 150€. Ce dispositif est réservé aux cavaliers ayant réalisé une inscription avec forfait annuel et ayant rendu avant le lundi 31 octobre 2022, leur demande complète d'aide au CDE 50, avec toutes les pièces justificatives demandées. Attention seules les 20 premières demandes seront instruites.

**LES BENEFICIAIRES DU DISPOSITIF « CRINIÈRES SOLIDAIRES » PEUVENT ÉGALEMENT BÉNÉFICIER D'UN ÉTALLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION SUR 10 MOIS**

D'autre part, le centre équestre accepte comme moyens de paiement, les chèques vacances, les chèques sport, le Pass'sport, le Spot 50 et l'Atout Normandie. Nouveau, une formule « FAMILLE » est proposée cette année.

### LES FORMULES FORFAITS

Les formules forfaits accordent les meilleurs tarifs. Leurs règlements se font soit à l'année (tarif le plus avantageux), soit par trimestres scolaires. Il y aura 12 séances au premier trimestre, 13 au second et 8 au troisième. Les tarifs sont calculés pour l'année ou par trimestre, au prorata du nombre de séances prévues. Les règlements des forfaits sont à effectuer de manière anticipée. Une facilité de paiement est si besoin possible en 3 ou 4 fois sans frais, mais la dernière échéance doit être réglée avant le 31/12/2023).

- **LE FORFAIT ECO** est destiné aux cavaliers qui souhaitent monter régulièrement 1 fois par semaine.
- **LES DEUXIÈME FORFAIT OU PLUS A L'ANNÉE** sont destinés aux cavaliers qui souhaitent progresser plus rapidement et monter régulièrement 2 fois ou plus par semaine. Le deuxième forfait pour un même cavalier, est consenti avec une remise de 50% le troisième forfait et plus sont consentis avec une remise de 75 %.
- **LES FORFAITS DU MERCREDI MATIN** s'entendent pour une prise en charge du cavalier de 2,5 heures de 9H30 à 12H, avec différentes activités équestres proposées.
  - Les forfaits permettent de proposer des tarifs attractifs, en contrepartie ils sont soumis à des règles strictes qui sont détaillées dans les conditions générales de vente ainsi que dans le règlement intérieur du centre équestre.
  - Les forfaits s'entendent sur un jour et un horaire spécifique, le cavalier pourra modifier le jour et l'heure de son forfait qu'une seule fois dans l'année, en fonction des places restant disponibles, sur simple demande formulée 8 jours à l'avance.

### PROMOTION ! LE PACK RENTREE 2023 et LES FORFAITS FAMILLE

Faire un essai de 4 séances avant de vous engager sur un forfait trimestriel ou annuel, c'est possible avec le « **Pack rentrée 2023** »

- 4 séances d'essai pour 80 €, sans prise de licence préalable (les 4 rendez-vous sont à prendre dès l'achat du pack)
- Ce pack est nominatif, son montant de 80 € peut être déduit ensuite, avec l'achat d'un forfait avant le 1<sup>er</sup>/10/ 2023
- Offre valable du lundi 12 au samedi 23/09/2023, tickets utilisables uniquement jusqu'au samedi 21/10/2022 inclus.
- **Un forfait famille** permet de pratiquer ensemble, parents /enfants (à partir de 7 ans), pour le simple plaisir, le jeudi à 18h30 ou le samedi à 16h30, des tarifs spéciaux sont proposés. Il est pratiqué une pédagogie diversifiée adaptée à tous niveaux.

### CARTES D'HEURES

Des cartes de 5 ou 10 heures vous sont proposées avec un tarif réduit par rapport au tarif horaire unitaire. Ces cartes sont valables pour une durée de 4 mois maximum. Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne sera effectué sur des tickets non utilisés à l'échéance.

Patrice et Christelle